

40/4[®] PLACAGE BOIS

HOWE

PROFIL
ENVIRONNEMENTAL
DU PRODUIT



DESIGN : DAVID ROWLAND 1964

40/4®

La chaise empilable 40/4 de David Rowland, récompensée à de nombreuses reprises, est incontestablement l'un des design phare du 20ème siècle. La chaise 40/4 figure parmi les collections de design et musées du monde entier, en reconnaissance de ses lignes élégantes, de sa remarquable ergonomie, de son incomparable empilabilité et flexibilité, ainsi que par ses performances uniques en terme de gain d'espace. Avec plus de huit millions d'exemplaires vendus depuis son lancement en 1964, la chaise 40/4 est l'icône incontestée du design multifonctionnel, qui continue à attirer architectes et designers qui sont séduits par sa capacité hors du commun à créer de l'espace sans trop en consommer.

CARACTÉRISTIQUES

Pour en savoir plus sur HOWE et ses initiatives concernant le Développement Durable c'est ici : <https://www.howe.com/moving-sustainability>

FOURNISSEURS

HOWE travaille en étroite relation avec ses fournisseurs pour continuer à réduire l'impact de ses produits sur l'environnement. HOWE a ainsi fixé de sévères standards, pour lui-même comme pour ses fournisseurs, en matière d'environnement.

DECLARATION ENVIRONNEMENTALE DU PRODUIT ISO 14025 (EPD)

Grâce à une analyse approfondie du cycle de vie, les performances de la chaise 40/4 sont résumées dans un EPD conforme LEEDv4® et BREEAM®.

ACTUELLEMENT EN COURS DE RE-CERTIFICATION

CERTIFICATION GLOBAL GREENTAG^{Cert™}

La 40/4 placage bois a obtenu la certification GreenTag^{Cert™} en obtenant le niveau A et LCARate Gold.

ACTUELLEMENT EN COURS DE RE-CERTIFICATION

HEALTH PRODUCT DECLARATION (HPD)

La chaise 40/4 est couverte par une HPD - la norme en vigueur pour la déclaration précise, fiable et cohérente du contenu du produit et des informations de santé associées - La HPD est harmonisée avec entre autres les certificats Cradle-to-Cradle, BIFMA, LEED et WELL.

ACTUELLEMENT EN COURS DE RE-CERTIFICATION

FSC®

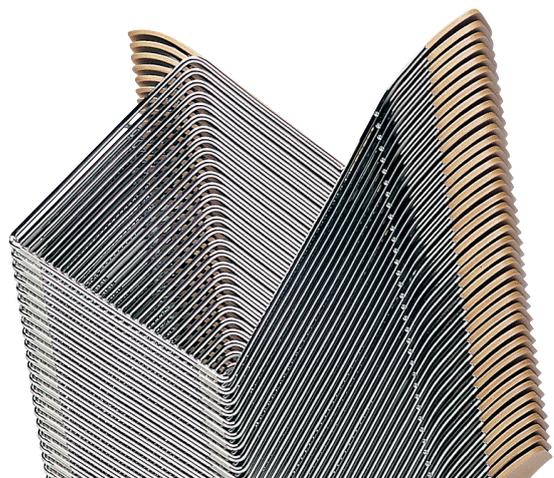
Toutes les versions de la chaise 40/4 en placage bois sont certifiées FSC® en standard - la garantie que le placage provient de forêts gérées de manière respectueuse de l'environnement, socialement responsable et économiquement viable.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES

La 40/4 placage bois a passé avec succès le test d'émission de Composés Organiques Volatiles conformément à la norme ANSI/BIFMA M71-2007 car elle en émet moins que les valeurs fixées par la norme ANSI/BIFMA X71-2007. La 40/4 placage bois contribue ainsi à une atmosphère intérieure très saine.

LE CHROMAGE TRIVALENT

Le chromage standard sur la chaise 40/4 est le chrome trivalent (III). Le chrome trivalent est plus respectueux de l'environnement que le chrome hexavalent couramment utilisé. L'utilisation du chrome trivalent nécessite moins de produits chimiques et certains risques pour la santé sont évités pendant la fabrication



CONÇUE POUR ÊTRE RECYCLÉE

C'est un fait que les produits faisant appel à des assemblages complexes ou nécessitant d'utilisation d'une multitude d'outils, seront très peu réparés ou recyclés. C'est pourquoi la chaise 40/4 a été clairement conçue pour être désassemblée à l'aide de quelques outils très simples.

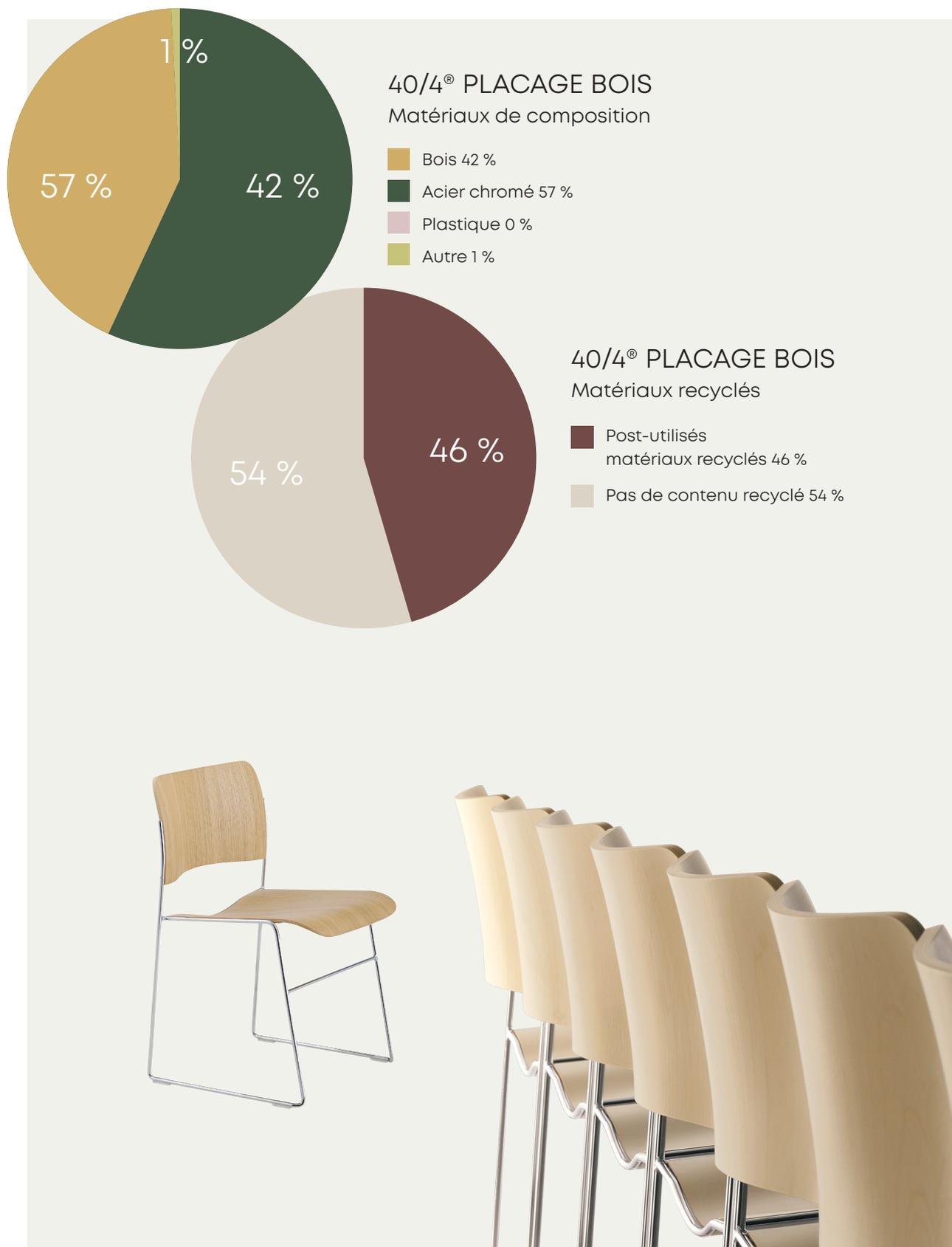
UNE STRUCTURE DURABLE

La structure en acier est composée pour 80 % minimum d'éléments recyclés. La structure est 100 % recyclable.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- la 40/4 est recyclable à 100 % à la fin de sa vie ?
- la 40/4 placage bois est certifiée FSC® sans plus-value pour le client ?
- la 40/4 est un produit émettant très peu de COV ?
- la 40/4 est hautement empilable, économisant ainsi les énergies tant en utilisation qu'en transport ?
- la 40/4 est à la fois intemporelle et durable ?
- la 40/4 est attentive aux coûts, et que le remplacement de composants est facile à effectuer ?
- la 40/4 est aisément démontable pour le recyclage ?
- la 40/4 bénéficie d'une garantie de 10 ans ?





Sujet à modifications et ajustements sur les programmes.

11.2023

→ [HOWE.COM](https://www.howe.com)